

Rapport de gestion

Exercice 2015



Rapport de gestion

Exercice 2015

Sommaire

Synthèse
des principaux
événements 7

Les résultats
environnementaux 9

Les résultats des
entreprises liées et
avec lesquelles il
existe un lien de
participation 10

Rapport annuel
du comité
de rémunération 11

Les résultats
financiers 12



Rapport de l'activité de l'année 2015 du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale du 22 juin 2016

Commentaires sur les comptes annuels au 31 décembre 2015

Capital social des associés publics au 31 décembre 2015

Parts sociales de catégorie A :

AISEAU-PRESLES	9.554 parts sociales
ANDERLUES	11.421 parts sociales
CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	14.511 parts sociales
CHARLEROI	112.153 parts sociales
CHATELET	20.039 parts sociales
COURCELLES	15.858 parts sociales
FARCIENNES	7.022 parts sociales
FLEURUS	22.316 parts sociales
FONTAINE-L'EVEQUE	10.835 parts sociales
GERPINNES	6.616 parts sociales
HAM-SUR-HEURE/NALINNES	5.253 parts sociales
LES BONS VILLERS	8.106 parts sociales
MONTIGNY-LE-TILLEUL	4.479 parts sociales
PONT-A-CELLES	15.352 parts sociales

Part sociale de catégorie B :

IGRETEC SCRL	1 part sociale
ISPPC	1 part sociale
CPAS de Charleroi	1 part sociale
CPAS d'Aiseau-Presles	1 part sociale
CPAS d'Anderlues	1 part sociale
CPAS de Châtelet	1 part sociale



> Le Conseil d'administration de l'ICDI; de gauche à droite : Mahmut Dogru, Dominique Grenier (Vice-Président), Guy Tonnelier (Vice-Président), Véronique Lejeune, Serge Bangisa, Béatrice Nouwens, Philippe Teller (Directeur technique), Tim Kairet, Pierre Loriaux (Directeur administratif), Albert Frère (remplacé par Antoine Tanzilli), Dominique Fotia, David Jadoul, Nathalie Cattalini, Françoise Daspremont (Présidente), Jacques Vanrossomme, Olivier Bouchat (Directeur général), Philippe Charlier, Gérard Monseux, Guy Wautelet, Maxime Sempo. La liste complète des administrateurs se trouve en page 19.

→ 1. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

1.1

Dans le respect de la mise en œuvre des plans d'actions inscrits dans le plan stratégique 2014-2016, l'intercommunale a poursuivi sa route vers l'excellence dans un contexte socio-économique très changeant en raison notamment de modifications législatives importantes.

Ces dernières impactant sensiblement à la hausse les charges nécessaires pour le financement de ses missions de service public, l'intercommunale a tenté de contrebalancer leurs impacts par l'amélioration de ses performances et la recherche de nouveaux partenariats générateurs de produits financiers dans le respect de son objet social statutaire.

1.2.

La poursuite de l'amélioration des processus permettant d'inscrire définitivement l'institution dans la voie de la modernité tout en lui assurant un rôle de premier plan dans son environnement métier explique les principaux éléments suivants.

1.3.

Tenant compte de l'impact financier majeur découlant de la mise à l'impôt des sociétés des intercommunales par la publication de la loi du 19/12/2014 annulée et remplacée par une loi réparatrice publiée début 2015, l'institution s'est attelée à déposer un dossier solide devant le Service des Décisions Anticipées du SPF Finances ayant pour objet le maintien de l'institution à l'impôt des personnes morales.

Il ressort de l'introduction de cette demande de décision anticipée que la demande de maintien de l'intercommunale à l'assujettissement à l'impôt des personnes morales a été accueillie favorablement. La décision a été rendue en date du 16 février 2016.

Cette bonne nouvelle permet d'éviter un alourdissement conséquent des charges financières supportées par les communes pour un montant annuel de l'ordre de 478 K€ sur base des chiffres pris en considération pour la clôture de l'exercice 2014.

1.4

Dans une configuration impliquant étroitement les responsables de services porteurs et responsables de budgets parfois conséquents, cet exercice s'est également traduit par la poursuite de la mise en place d'un contrôle budgétaire informatisé en relation avec les différents métiers de l'institution.

Il s'est doublé de la mise en œuvre d'une refonte en profondeur du processus d'achats, au travers de l'utilisation d'un logiciel paramétré en fonction des besoins des utilisateurs. Ce projet s'inscrit dans une dynamique de rationalisation des processus au travers d'outils numériques facilitant la tâche de tous les acteurs concernés.

L'objectif fixé pour l'utilisation effective de ces outils essentiels au bon fonctionnement des services est programmé pour 2016.

1.5.

En ce qui concerne les autres services dits « transversaux », nécessaires à une administration générale efficiente de l'organisation, il y a lieu de noter les principaux événements suivants :

1.5.1.

Sur le plan des ressources humaines, les réorganisations des différents services entamées en 2014 se sont poursuivies. Elles ont induit, dans le respect du cadre du personnel, des modifications des rôles et responsabilités des agents dans un but d'amélioration de la répartition des compétences disponibles en concertation avec les partenaires sociaux.

La nouvelle épure budgétaire a été prise en compte tout comme les nouvelles dispositions législatives introduisant, par exemple, le passage obligatoire à l'utilisation de chèques repas numériques

Les efforts visant à permettre une meilleure adhésion du personnel aux objectifs de l'entreprise et une responsabilisation accrue de la ligne hiérarchique ont été poursuivis. La mise en place d'une procédure de gestion de l'absentéisme en octobre 2015 ainsi que la finalisation du processus de standardisation des procédures d'évaluation du personnel doublée d'une standardisation des procédures de recrutement et de sélection ont également été finalisées.

1.5.2.

S'inscrivant dans une dynamique d'adhésion effective de l'intercommunale à l'utilisation rationnelle des outils numériques, l'année 2015 a vu se concrétiser, dans le respect des budgets, un renouvellement de l'infrastructure informatique doublé de l'acquisition et de l'implémentation de nouveaux logiciels adaptés aux besoins des utilisateurs.

1.5.3.

Sur le plan patrimonial, l'intercommunale, dans le respect de son objet social, a poursuivi sa politique d'aliénation d'actifs ne présentant aucune plus-value pour l'institution tout en recherchant de nouvelles opportunités de valorisation de son patrimoine au travers d'opérations permettant à terme de générer une augmentation des produits perçus et rétrocédés aux communes affiliées. L'exercice 2015 s'est en outre traduit par la promesse de vente approuvée par le Conseil d'administration de l'ancien site d'exploitation de l'intercommunale sis rue du Château d'eau à Montignies-sur-Sambre. La vente définitive interviendra durant l'exercice 2016.

Tenant compte d'un contexte budgétaire difficile, les projets de réhabilitation des pavillons des parcs de recyclage se sont poursuivis.

Le Conseil d'administration s'est également prononcé favorablement sur la réhabilitation du parc de Pont-à-Celles pour un montant de 1.520.045 €. L'exécution du marché attribué en 2012 est cependant sujette à condition suspensive d'obtention d'une promesse ferme de subsides toujours attendue.

Complémentairement aux travaux entrepris sur le parc immobilier existant, l'intercommunale, en partenariat avec la SPAQUE qui a dépollué les sols des parcelles non exploitées, a poursuivi son effort de valorisation de ces actifs dans le but d'accroître les synergies avec ses entreprises partenaires.

1.5.4.

Sur le plan de la prévention des déchets, l'organisation ciblée d'événements thématiques destinés à sensibiliser un maximum de citoyens a été poursuivie avec un nombre considérable de personnes sensibilisées par un contact direct. Cela s'est traduit notamment par un partenariat destiné à la diffusion d'outils de prévention à l'effigie de « SPIROU » qui a suscité un vif intérêt.

D'autres actions spécifiques visant le grand public ont été menées grâce à l'événement « Nature en ville » par exemple.

Une innovation fondamentale, initiée durant l'exercice 2014, a connu son aboutissement en 2015 à savoir la mise en service d'un tout nouveau site internet qui a d'ailleurs été présenté au grand public à l'occasion de la journée « Portes ouvertes » qui s'est déroulée le 31 mai 2015 et qui a à nouveau connu un franc succès.

La communication interne de l'institution n'a pas été oubliée. Elle s'est traduite par une campagne de mobilisation du personnel doublée d'une structuration des actions destinées à dynamiser un esprit d'équipe indispensable à la réalisation d'objectifs ambitieux.

1.5.5.

Sur le plan de la collecte des déchets, la géolocalisation du matériel roulant, constituant un atout majeur pour l'optimisation à tout niveau des services offerts, a fait l'objet d'une étude préalable doublée de la passation d'un marché public pour répondre à la finalité du dispositif.

Concernant la collecte en conteneurs à puce, il est à noter l'adhésion de la commune d'Ham-sur-Heure/Nalinnes à ce système de collecte avec démarrage au 1^{er} janvier 2016. A ce jour, 8 sur les 14 affiliées ont adopté ce mode de collecte.

D'autres projets fondamentaux visant à étendre le champ d'actions de l'intercommunale en terme de partenariat et de procédés innovants ont été étudiés pour faire l'objet d'expériences pilotes en 2016. C'est

le cas de la collecte sélective des déchets organiques à l'aide de sacs biodégradables ou encore la mise en place de conteneurs groupés pour la collecte des déchets résiduels au sein d'habitat vertical.

Il y a également lieu de noter le lancement d'une étude de faisabilité qui vise à analyser l'intérêt économique, organisationnel, environnemental et technique de la possibilité d'intercommunaliser certaines missions de propreté publique assurées par les communes affiliées. L'étude sera finalisée au cours de l'exercice 2016.

1.5.6.

Sur le plan du traitement des déchets, des décisions importantes ont ponctué l'exercice.

En effet, en date du 8 octobre 2015, le Ministre de l'Environnement Di Antonio a décidé de confirmer le permis unique délivré le 5 mai 2015 sur lequel portaient 3 recours administratifs, autorisant, par conséquent, la modernisation de l'Unité de Valorisation Energétique de Pont-de-Loup.

Sur le plan budgétaire et face à la décision prise par le Gouvernement wallon de ne plus subsidier les charges d'intérêts des investissements soutenus régionale-ment, le Conseil d'administration a décidé d'étaler comptablement, sur une période de 11 ans, la charge d'intérêt du financement bancaire ayant trait à la réhabilitation antérieure de la ligne d'incinération n°2.

1.5.7.

Suite aux difficultés rencontrées en 2014 dans le démarrage de l'exploitation du nouveau centre de tri automatisé, VALTRIS, filiale de l'ICDI, a entrepris une action judiciaire. Elle s'est traduite par la désignation d'un expert judiciaire désigné par le Tribunal de première instance de Charleroi et le rassemblement de l'ensemble des pièces et constatations de défauts nécessaires à l'établissement d'une réclamation chiffrée.

Parallèlement, des mesures visant à compenser les pertes subies du fait de la non-réalisation des performances, ont été entreprises au travers notamment de la passation de marchés publics. L'augmentation des charges découlant de cette situation a induit une nécessaire intervention de l'associé majoritaire ICDI dans la perte arrêtée au 31.12.2015.

Tableau de tenue des réunions en 2015

Conseils d'administration	8
Comités de gestion	18
Chefs de service	10
Comités de concertation et/ou négociation	10
Comités de Prévention et Protection du Travail	11

→ 2. LES RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX

2.1 Déchets ménagers

Le citoyen de la zone intercommunale a généré en moyenne, en 2015, 471 kg/an/habitant de déchets ménagers, soit une diminution de 11 kg/an/habitant par rapport à 2014. Cette baisse est liée à la diminution des apports de déchets en parcs de recyclage.

La diminution de la production des ordures ménagères résiduelles se confirme en 2015: le tonnage se stabilise à 174 kg/an/habitant. Au-delà des bons résultats engrangés par les communes disposant du système de collecte par conteneurs à puce, l'intercommunale constate en 2015 une diminution des quantités d'ordures ménagères collectées en sacs. Cette réduction est toutefois limitée et, d'une manière générale, les quantités collectées restent supérieures à celles atteintes en 2013, avant la mise en place de la collecte par conteneurs à puce dans 7 communes de la zone.

Le taux de collecte sélective est de 63 % en 2015, soit légèrement inférieur à l'objectif 2010 fixé à 65 % par le Gouvernement wallon dans son PWD2010.

2.2 Déchets en provenance des parcs de recyclage

La quantité de déchets collectée dans les parcs de recyclage diminue de 4 % en 2015 par rapport à 2014 pour atteindre 221 kg/an/habitant avec 93.110 tonnes de déchets collectés. Cette tendance est particulièrement marquée pour les déchets verts (- 13 %) et les déchets inertes (- 4 %).

Il est à noter, par contre, l'augmentation des quantités de déchets encombrants et bois (+ 3 %) et d'asbestociment (+ 7 %).

2.3 Déchets collectés sélectivement en porte-à-porte

Il s'agit en l'occurrence du verre, du papier/carton, du PMC et, depuis mai 2011, de la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM). Les quantités récoltées en porte-à-porte et en parcs de recyclage diminuent depuis plusieurs années, ce qui peut être lié à l'utilisation plus fréquente de supports numériques, mais également à l'existence de collectes parallèles non autorisées.

Pour le verre et le PMC, la diminution constatée en parcs de recyclage est compensée par l'augmentation des quantités collectées en porte-à-porte.

Parallèlement, les quantités de FFOM collectées sélectivement sont parfaitement conformes aux résultats attendus et atteignent une moyenne de 34 kg par an et par habitant sur les communes actives dans le système de collecte par conteneurs à puce.

→ 3. LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES LIÉES ET AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Les entreprises dans lesquelles l'intercommunale détient des parts ou des actions présentent les résultats suivants.

3.1 VALTRIS scrll

Objet: L'entreprise constituée le 12 janvier 2012 est active dans le tri des déchets, principalement PMC, et est détenue par les trois intercommunales pures de gestion des déchets que sont BEP Environnement, IBW et ICDI.

Nombre de parts détenues : 5.560 parts sociales d'un montant unitaire de 100€, soit 556.000€ sur un montant total de 558.000€, soit encore 99,64% du capital social.

Résultats 2015 : L'entreprise ayant entamé son exercice le 1^{er} juillet 2014 et le clôturant exceptionnellement au 31 décembre 2015, la clôture de l'exercice présente une perte d'un montant de 1.303.620,74€ arrêtée au 31.12.2015.

Ce résultat négatif résulte des causes suivantes :

- Des exigences contractuelles non respectées par l'adjudicataire du marché de conception et de réalisation de la chaîne de tri automatisée ;
- De la main d'œuvre supplémentaire affectée au tri pour en assurer la qualité ;
- Des coûts de maintenance et de réparation élevés ;
- Un manque à gagner important en raison de la sous-traitance partielle du flux PMC d'IBW à l'extérieur (jusqu'au 30 avril 2015).

Le redressement de cette situation déficitaire chronique a entraîné des décisions importantes au niveau du Conseil d'administration en vue d'assurer la pérennité économique et financière de VALTRIS. Dans ce cadre, il a été décidé de mettre en place une troisième pause de nuit au 1^{er} mai 2015 de manière à pouvoir traiter la totalité des flux PMC, de réduire la perte financière et de maintenir l'activité jusqu'au 31 décembre 2016.

3.2 COPIDEC scrll

Objet: La Copidec est la Conférence Permanente des Intercommunales wallonnes de gestion des Déchets. Cette entreprise constituée le 17 octobre 2013, exécute des missions d'intérêt général et de représentation pour des questions communes relatives à la défense de leurs activités et étudie toute question technique relevant du domaine de la collecte, du traitement ou de la valorisation de déchets.

Nombre de parts détenues : 50 parts sociales d'un montant de 100€, soit 5.000€ sur un montant total de 35.000€, soit encore 14,3 % du capital social.

Résultats 2015 : Compte tenu de sa nouvelle personnalité juridique, l'entreprise a sensibilisé le pouvoir régional à la question des subsides régionaux (subsides en matière de prévention et subsides aux infrastructures de gestion des déchets) ainsi qu'à la problématique du contrôle de la couverture des coûts-vérité sur base des budgets et non des comptes communaux. La Copidec est également intervenue dans une série de dossiers plus généraux relatifs aux obligations de reprise, à la reprise de la gestion des déchets spéciaux des ménages par les intercommunales ainsi qu'à la volonté du législateur fédéral d'assujettir ces dernières à l'impôt des sociétés en lieu et place de celui des personnes morales. Le résultat net de l'exercice 2015 avant affectation s'élève à - 1.127,30€

3.3 LRVS scrll

Objet: La Ressourcerie du Val de Sambre a été constituée en date du 26 décembre 2012 et est active dans les métiers de la collecte, du tri, du traitement, du réemploi, de la réutilisation et/ou du recyclage de déchets ainsi que la réparation, la restauration, la vérification, le relookage et tout acte de mise en valeur d'objets en fin de vie ou usagés. Elle est détenue à parts égales par les acteurs publics que sont ICDI, IGRETEC et le CPAS de Charleroi.

Nombre de parts détenues : 46 parts sociales d'un montant unitaire de 150€, soit 6.300€ sur un montant total 18.900€, soit encore 33% du capital social.

Résultats 2015 : Pour son troisième exercice, l'entreprise a traité 1.245 tonnes de déchets dits encombrants collectés au domicile des ménages des communes de Charleroi, Les Bons Villers, Ham-sur-Heure/Nalines, Courcelles et Farciennes. Le tonnage ainsi traité par rapport à 2014 permet de dégager un chiffre d'affaires de 392.907€ pour un bénéfice constitué de 20.073 € qui permet de combler la perte reportée des premiers exercices.

3.4 RECYMEX sa

Objet: L'entreprise constituée le 22 décembre 1995 est active dans le domaine du recyclage des déchets inertes ainsi que dans les matières gravitant autour de la gestion des terres de déblais. Elle exploite deux centres de recyclage, l'un situé à Saint-Ghislain et l'autre à Farciennes dans la zone d'activités économiques du DRIA. Elle est détenue par des entreprises privées et publiques actives dans le domaine de la construction et du secteur du déchet.

Nombre d'actions détenues : 5.360 parts représentatives d'une valeur intrinsèque de 49,33€ au 3 juin 2015, soit 264.408 € sur un capital social total à la date de

constitution de 1.973.200€, soit encore 13,40% du capital social.

Résultats 2015: Le Conseil d'administration de RECYMEX n'a, à ce jour, pas arrêté les comptes 2015. Le résultat bilantaire escompté non arrêté étant positif, la valeur intrinsèque des parts détenues sur base des comptes 2014 ne devrait subir aucune dépréciation.

3.5 GIE Sambre Compost

Objet: Le Groupement d'Intérêt Economique constitué le 15 juin 2005 est actif dans le domaine du traitement des déchets verts de ses membres, la commercialisation du compost ainsi que toutes les prestations de services dans le prolongement de l'activité de ses membres. Le groupement assure l'exploitation d'un centre de compostage de matières organiques sur le site du Port de Bonne Espérance à Farciennes.

Nombre d'actions détenues : S'agissant d'un Groupement d'Intérêt Economique, aucun capital social n'a été constitué. Cependant, un Règlement d'Ordre Intérieur précise qu'en cas de résultat positif, le bénéfice est attribué aux membres au prorata suivant : SEDE : 97% et ICDI : 3%.

Activité et résultats 2015 : Les quantités de déchets verts traitées sur le site ont été de 24.451 tonnes (29.449 tonnes en 2014). La diminution de tonnage (+/- 16%) observée par rapport à 2014 s'explique principalement par les travaux publics sur la voie d'accès principale du site entre avril et décembre 2015 imposant un long détour pour accéder à ce dernier et par les conditions climatiques moins favorables à la croissance végétale. Le résultat de l'exercice arrêté au 31/12/2015 se chiffre à 25.106€ pour un chiffre d'affaires de 721.029€.

3.6 BIVALOR

Objet: L'unité de tri-broyage des bois et encombrants du BEP Environnement à Floreffe fait l'objet, depuis le 27 octobre 2010, d'une collaboration structurée entre les deux intercommunales sous la forme d'une société interne dénommée BIVALOR.

Reprise dans la liste des outils subsidiés par la RW, l'unité de tri-broyage des bois et encombrants a fait l'objet d'une promesse ferme de subsidiation du Gouvernement Wallon le 10 juillet 2009. Le dossier de demande d'approbation du décompte final a été introduit en avril 2011.

Nombre d'actions détenues : S'agissant d'une société interne, aucun capital social n'a été ni souscrit, ni libéré. Cependant, un rapport d'activité est établi chaque année.

Activité et résultats 2015 : Les quantités de bois brut traitées par la société interne ont été de 32.785 tonnes

dont 11.890,98 tonnes en provenance de la zone ICDI (11.938,62 tonnes en 2014). Elle a permis à l'ICDI une réduction sensible de la charge de traitement des bois collectés dans les parcs de recyclage. C'est ainsi que le prix de revient à la tonne traitée pour 2015 est de 27,78 €/tonne hors subsides et de 22,33 €/tonne subsides compris. Le résultat de l'exercice arrêté au 31/12/2015 se chiffre à -732.224€ pour un chiffre d'affaires de 545.123€.

→ 4. RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Pour répondre aux exigences de l'art. L1523-17 §2 al.3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Comité de rémunération établit un rapport annuel comprenant les informations complètes sur :

- les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président, de vice-président ou de membre d'un organe restreint de gestion ;
- les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Toutefois, le présent rapport ne reprend aucune donnée individuelle afin de préserver le droit à la vie privée des personnes concernées, conformément aux prescriptions impératives de la Loi du 18 mars 1993 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et aux articles 8 de la Convention des Droits de l'Homme et 22 de la Constitution Belge.

4.1 Informations générales

Pour préciser le contexte dans lequel le (la) Président(e), les Vice-Présidents, les membres du Comité de gestion, les administrateurs(trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leur mission, il apparaît utile de rappeler quelques données représentatives de l'activité de l'intercommunale.

Les chiffres relatifs à l'exercice comptable 2015 n'ont pas encore été arrêtés par le Conseil d'administration. Ils se ventilent comme suit :

Total ventes et prestations (70/74) au 31/12/2015	Personnel (ETP) au 31/12/2015	Capital souscrit au 31/12/2015
15.097.643€	490,1	6.532.515,16€

4.2 Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président, de vice-président ou de membre d'un organe restreint de gestion

	Emoluments mensuels (par fonction)	Emoluments annuels (par fonction)	Plafonds annuels indexés (par fonction)	Montant global indexé
1 Président	2.100 €	25.200 €	28.717,32 €	28.717,32 €
2 Vice-Présidents	1.550 €	18.600 €	19.384,20 €	38.768,40 €
3 Membres du Comité de gestion	1.250 €	15.000 €	17.230,44 €	51.691,32 €
Jetons de présence des administrateurs	150 €	-	201,05 € /jeton	20.507,10 €
TOTAL				139.684,14 €

Les montants repris ci-après des indemnités de fonction attribuées aux Président(e), Vice-Présidents, membres du Comité de gestion et administrateurs(trices) ont été arrêtés par l'Assemblée générale du 26 juin 2013. Ils ont été arrêtés en fonction des coefficients liés à la population, au chiffre d'affaires, au personnel occupé et ce, dans le respect des plafonds autorisés par l'AGW du 20/12/2007.

4.3 Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction

La masse salariale globale annuelle (brut travailleur) des Directeurs et des Chefs de service de niveau A3 s'élève à 938.134,62 € (12 agents), se décomposant comme suit :

Total rémunération annuelle	883.728,04€
Total avantages extralégaux*	54.406,58€
Total	938.134,62€

*càd les avantages de toute nature (véhicules, gsm, pc,...) et les avantages extralégaux (chèque repas, assurances diverses) prévus par le règlement de travail et le statut administratif applicable à l'ensemble du personnel

Tous les mandats exercés par les membres du staff de direction le sont à titre gratuit.

→ 5. LES RÉSULTATS FINANCIERS

5.1 Exercice 2015

Les chiffres se répartissent comme suit :

Les produits	
Chiffre d'affaires	12.020.006,36 €
Autres produits	3.077.636,64 €
Produits financiers	1.637.111,98 €
Produits exceptionnels	400.111,85 €
Sous-total	17.134.866,83 €

Les charges	
Marchandises	784.034,76 €
Biens et services divers	17.782.798,89 €
Rémunérations et charges sociales	25.818.949,55 €
Amortissements et provisions	6.189.998,29 €
Autres charges d'exploitation	1.628.830,39 €
Charges financières	1.048.078,08 €
Charges exceptionnelles	538.122,18 €
Sous-total	53.790.807,14 €

Soit un résultat comptable de 36.655.940,31 €

Le coût des communes se présente comme suit	
Rétrocessions et produits affectés	9.025.550,72 €
Coût net	27.630.389,59 €

Le coût net du budget 2015 s'élevait à 27.539.677,56 €. En définitive, le résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2015 donne un coût net s'élevant à 27.630.389,59 €, soit un léger dépassement de charges (mali) de 90.712,03 € par rapport au budget initial.

5.2 Charges et produits exceptionnels

Pour cet exercice, le montant des charges exceptionnelles se chiffre à 538.122,18 € contre 2.235.257,17 € en 2014. Les principaux postes sont : une régularisation de frais de transport pour 2014 adressée par le fournisseur SITA en juin 2015, la prise en charge d'une perte en subsides en intérêts à raison de 216.900,40 €, une régularisation de 57.148,65 € portant sur les subsides de déchets organiques de 2012 et 2013 à recevoir, une régularisation sur la provision des subsides APE à recevoir des 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2014 ainsi que la comptabilisation d'une moins-value de 70.245,85 € actée sur base de la promesse de vente d'un bâtiment sis rue du Château d'eau à Montignies-sur-Sambre.

Les produits exceptionnels s'élèvent quant à eux à 400.111,85 €. Ils proviennent majoritairement de la récupération de TVA suite à la révision possible du prorata général de déduction de 2014, la refacturation des frais de transport SITA de 2014 suite à la régularisation reçue en charges exceptionnelles.

L'incidence de la comptabilisation de ces charges et produits exceptionnels influence négativement le résultat comptable à raison de 138.010,33 €.

5.3 Affectation du résultat

Nous proposons de procéder à la répartition des résultats par l'intervention des associés dans la perte à raison de 36.655.940,31 €, conformément aux dispositions statutaires. Cependant, le coût net à charge des communes, déduction faite des rétrocessions et produits affectés, s'élève à 27.630.389,59 €.

L'affectation de ce résultat aux communes sera réalisée en fonction des critères établis par les organes de gestion suivant la clé de répartition des charges approuvée par le Conseil d'administration en date du 30 août 2010.

5.4 Événements survenus depuis la clôture de l'exercice

L'Assemblée générale du 16 décembre 2015 avait marqué son accord sur l'acquisition par l'ICDI de 760 parts sociales complémentaires du capital de la SA RECYMEX. Le paiement de cette acquisition a été effectué le 02 février 2016, au terme de quoi, l'intercommunale détient à ce jour 5.350 actions ordinaires.

5.5 Activité recherche et développement : Néant.

5.6 Modification du capital : Néant.

5.7 Règles de continuité

Compte tenu de l'intervention statutaire des associés dans la perte, la justification des règles de continuité contenues à l'article 96,6° du Code des sociétés permet de conclure au maintien de l'application des règles comptables en continuité.

5.8 Acquisition d'actions propres : Néant.

5.9 Succursales : Néant.

5.10 Risques et incertitudes auxquels est confrontée l'entreprise

Aucun risque et/ou incertitude majeur(s) éventuel(s) n'est à relever.

5.11 Conclusions

Par comparaison avec le budget 2015 présenté fin 2014 aux communes affiliées, le résultat comptable de cet exercice reflète à nouveau le strict respect des prévisions programmées, malgré les mesures imprévues qui ont impacté négativement l'exercice (augmentation de la taxe régionale d'incinération, prise en charge du coût de la gestion des Déchets Spéciaux des Ménages, arrêt de subsidiation des taux d'intérêt,...).

Celui-ci s'appuie sur une volonté affirmée de limiter sensiblement les charges de fonctionnement de l'intercommunale en améliorant ses performances, tout en veillant au maintien d'investissements réfléchis correspondant aux besoins émis par les communes affiliées dans le cadre des objectifs environnementaux fixés par le Gouvernement wallon.

Le Conseil d'administration propose dès lors d'approuver les comptes annuels qu'il arrête ainsi que de maintenir les règles d'évaluation mises en œuvre en continuité.

F. Daspremont
Présidente

COMPTE D'EXPLOITATION

2015

TOTAL DES DEPENSES	53.790.807,14 €
60 Achats	1.175.754,07 €
61 Biens et services divers	5.073.592,13 €
62 Personnel	15.130.836,70 €
63 Amortissements, réductions de valeurs, provisions	2.197.757,06 €
64 Autres charges d'exploitation (dont tva non déductible)	540.366,03 €
65 Charges financières	289.306,85 €
66 Charges exceptionnelles	163.971,96 €
Total dépenses service Collecte	24.571.584,80 €
60 Achats / Variation stock	
61 Biens et services divers	7.593.504,27 €
62 Personnel	4.654.011,27 €
63 Amortissements, réductions de valeurs, provisions	3.318.375,56 €
64 Autres charges d'exploitation (dont tva non déductible)	1.084.588,07 €
65 Charges financières	739.472,44 €
66 Charges exceptionnelles	129.325,87 €
Total dépenses service Traitement	17.519.277,48 €
60 Achats / Variation stock	
61 Biens et services divers	4.723.983,18 €
62 Personnel	6.034.101,58 €
63 Amortissements, réductions de valeurs, provisions	673.865,67 €
64 Autres charges d'exploitation	3.876,29 €
65 Charges financières	19.293,79 €
66 Charges exceptionnelles	244.824,35 €
Total dépenses service Parcs	11.699.944,86 €
 TOTAL DES RECETTES	 17.134.866,83 €
70 Chiffre d'affaires (sacs, conteneurs)	7.920.029,61 €
74 Autres produits d'exploitation	2.664.567,69 €
75 Produits financiers	3.225,39 €
76 Produits exceptionnels	96.873,77 €
Total recettes service Collecte	10.684.696,46 €
70 Chiffre d'affaires	2.028.287,95 €
74 Autres produits d'exploitation	160.096,43 €
75 Produits financiers (Subsides)	1.321.401,95 €
76 Produits exceptionnels	185.809,45 €
Total recettes service Traitement	3.695.595,78 €
70 Chiffre d'affaires	2.071.688,80 €
74 Autres produits d'exploitation	252.972,52 €
75 Produits financiers (Subsides)	312.484,64 €
76 Produits exceptionnels	117.428,63 €
Total recettes service Parcs	2.754.574,59 €
 COÛT DE L'EXERCICE	 36.655.940,31 €
Collecte	13.886.888,34 €
Traitement	13.823.681,70 €
Parcs de recyclage	8.945.370,27 €
	36.655.940,31 €
Bonifications sur chiffre d'affaires	- 3.542.081,60 €
Subside Prévention RW	- 308.616,59 €
Rétrocessions sacs	- 5.174.852,53 €
Coût net communes	27.630.389,59 €

2015 - TABLEAU DE L'INDICE : COLLECTE SELECTIVE DE VERRE

ENTITES	Coefficient	Indice Collecte Sélectives		
		Variables (Temps)	Fixes (hab)	TOTAL
		699.771,71 €	169.238,63 €	869.010,34 €
AISEAU	2,498%	17.480,30 €	4.339,42 €	21.819,72 €
ANDERLUES	2,525%	17.669,24 €	4.794,20 €	22.463,43 €
CHAPELLE L/H	3,288%	23.015,49 €	5.910,86 €	28.926,35 €
CHARLEROI	44,614%	312.196,15 €	81.273,33 €	393.469,48 €
CHATELET	6,777%	47.423,53 €	14.626,23 €	62.049,76 €
COURCELLES	8,445%	59.095,72 €	12.427,02 €	71.522,74 €
FARCIENNES	2,231%	15.611,91 €	4.529,68 €	20.141,59 €
FLEURUS	5,919%	41.419,49 €	9.175,36 €	50.594,85 €
FONTAINE	3,711%	25.968,53 €	7.104,19 €	33.072,72 €
GERPINNES	4,101%	28.697,64 €	4.957,96 €	33.655,60 €
HAM/H-NALINNES	4,194%	29.348,43 €	5.482,18 €	34.830,60 €
LES B. VILLERS	2,987%	20.902,18 €	3.718,47 €	24.620,65 €
MT LE TILLEUL	3,162%	22.126,76 €	4.030,75 €	26.157,51 €
PT A CELLES	5,547%	38.816,34 €	6.868,98 €	45.685,31 €
TOTAL GL.	100,000%	699.771,71 €	169.238,63 €	869.010,34 €

KG Collectés	Population par Entité	Kg Moyen P/An/Hab.	Kg de Réf. Svt Pds Moyen	Ecart Poids Moyen	Boni/Mali Calculé sur Prix moyen/Kg	Résultat Net	% Boni Mali	FOST +	Bonifications C.A	Coût Net
236.660	10.811	21,89	210.905	-25.754,58	2.720,97 €	19.098,75 €	-0,313111%	16.597,92 €	2.715,50 €	214,67 €
206.680	11.944	17,30	233.008	26.328,45	2.781,60 €	25.245,03 €	0,32009%	17.052,16 €	2.323,20 €	5.869,67 €
225.320	14.726	15,30	287.281	61.960,85	6.546,16 €	35.472,52 €	0,75329%	20.262,64 €	2.608,40 €	12.601,48 €
3.769.370	202.480	18,62	3.950.063	180.692,89	19.090,20 €	412.559,89 €	2,19678%	294.981,08 €	42.617,20 €	75.061,41 €
607.360	36.439	16,67	710.867	103.506,96	10.935,51 €	72.985,27 €	1,25839%	51.338,96 €	6.912,26 €	14.734,05 €
702.300	30.960	22,68	603.980	-98.319,62	10.387,47 €	61.135,27 €	-1,19532%	47.713,59 €	7.958,64 €	5.463,04 €
162.860	11.285	14,43	220.152	57.292,41	6.052,94 €	26.194,53 €	0,69653%	15.309,27 €	1.838,94 €	9.046,32 €
465.560	22.859	20,37	445.943	-19.617,25	2.072,56 €	48.522,29 €	-0,23850%	34.126,08 €	5.277,92 €	9.118,29 €
299.520	17.699	16,92	345.279	45.759,35	4.894,48 €	37.907,20 €	0,55632%	24.863,21 €	3.411,58 €	9.627,41 €
301.480	12.352	24,41	240.968	-60.512,12	6.393,11 €	27.262,49 €	-0,73568%	19.658,37 €	3.481,30 €	4.122,82 €
357.940	13.658	26,21	266.446	-91.494,13	9.666,36 €	25.164,25 €	-1,11234%	22.263,85 €	4.124,64 €	1.224,24 €
204.180	9.264	22,04	180.726	-23.454,09	2.477,92 €	22.142,73 €	-0,28514%	14.200,92 €	2.306,28 €	5.635,53 €
278.440	10.042	27,73	195.903	-82.536,54	8.719,99 €	17.437,55 €	-1,00344%	16.822,19 €	3.161,60 €	2.546,24 €
407.700	17.113	23,82	333.847	-73.852,58	7.802,52 €	37.882,79 €	-0,89786%	26.843,72 €	4.667,90 €	6.366,17 €
8.225.370	421.632	19,51	8.225.370	0,00	0,00 €	869.010,34 €	0,000000%	621.943,96 €	93.405,36 €	153.661,02 €

2015 - TABLEAU DE L'INDICE : COLLECTE SELECTIVE DE PAPIERS /CARTONS

ENTITES	Coefficient	Indice Collecte Sélective		TOTAL
		Variables (Temps)	Fixes (Hab)	
		1.026.916,48 €	160.129,95 €	1.187.046,43 €
AISEAU	2,462%	25.282,68 €	4.105,87 €	29.388,55 €
ANDERLUES	2,816%	28.917,97 €	4.536,16 €	33.454,13 €
CHAPELLE L/H	2,996%	30.766,42 €	5.592,73 €	36.359,15 €
CHARLEROI	46,922%	481.849,75 €	76.899,08 €	558.748,83 €
CHATELET	6,256%	64.243,89 €	13.839,02 €	78.082,92 €
COURCELLES	8,548%	87.780,82 €	11.758,18 €	99.539,00 €
FARCIENNES	2,188%	22.468,93 €	4.285,89 €	26.754,82 €
FLEURUS	5,823%	59.797,35 €	8.681,53 €	68.478,88 €
FONTAINE	3,801%	39.033,10 €	6.721,83 €	45.754,93 €
GERPINNES	3,576%	36.722,53 €	4.691,12 €	41.413,65 €
HAM/H-NALINNES	3,903%	40.080,55 €	5.187,12 €	45.267,67 €
LES B. VILLERS	2,828%	29.041,20 €	3.518,34 €	32.559,54 €
MT LE TILLEUL	2,949%	30.283,77 €	3.813,81 €	34.097,58 €
P.T.A CELLES	4,832%	50.647,52 €	6.499,28 €	57.146,80 €
TOTAL GL.	100,0000%	1.026.916,48 €	160.129,95 €	1.187.046,43 €

KG Collectés	Population par Entité	Kg Moyen P/An/Hab.	Kg de Réf. Svt Pds Moyen	Ecart Poids Moyen	Boni/Mali Calculé sur Prix moyen/Kg	Résultat Net	% Boni Mali	FOST +	Bonifications C.A	Coût Net
388.540	10.811	35,94	373.917,3	-14.622,66	1.190,28 €	28.198,27 €	-0,10027%	- 10.398,57 €	31.063,92 €	13.264,22 €
378.320	11.944	31,67	413.104,1	34.784,13	2.831,43 €	36.285,56 €	0,23853%	- 10.937,95 €	30.213,69 €	4.866,08 €
403.900	14.726	27,43	509.324,5	105.424,46	8.681,55 €	44.940,70 €	0,72283%	- 12.778,89 €	32.310,32 €	148,51 €
7.266.970	202.480	35,89	7.003.124,9	-263.845,14	21.476,99 €	537.271,84 €	-1,80928%	- 194.245,62 €	560.809,31 €	237.783,09 €
1.001.760	36.439	27,49	1.260.306,5	258.546,53	21.045,69 €	99.128,61 €	1,77295%	- 31.678,55 €	79.902,21 €	12.452,15 €
1.143.410	30.960	36,93	1.070.805,7	-72.604,26	5.909,99 €	93.629,01 €	-0,49787%	- 29.887,39 €	91.302,57 €	27.560,95 €
285.220	11.285	25,27	390.311,5	105.091,46	8.554,44 €	35.309,26 €	0,72065%	- 9.541,22 €	22.796,35 €	2.971,69 €
811.820	22.859	35,51	790.618,5	-21.201,51	1.725,60 €	66.753,07 €	-0,14539%	- 21.791,39 €	64.717,31 €	19.755,63 €
490.000	17.699	27,69	612.150,9	122.150,86	9.943,08 €	55.698,01 €	0,83763%	- 15.325,10 €	39.196,58 €	1.176,33 €
465.500	12.352	37,69	427.215,5	-38.284,48	3.116,36 €	38.297,29 €	-0,26253%	- 12.094,99 €	37.291,21 €	11.088,91 €
527.580	13.658	38,63	472.385,8	-55.194,19	4.492,81 €	40.774,86 €	-0,37849%	- 13.488,97 €	42.189,97 €	14.904,08 €
324.760	9.264	35,06	320.411,6	-4.348,36	353,96 €	32.205,68 €	-0,02982%	- 8.794,82 €	25.937,37 €	2.526,61 €
435.180	10.042	43,34	347.320,1	-87.859,87	7.151,79 €	26.945,79 €	-0,60249%	- 10.472,49 €	34.840,09 €	18.366,79 €
659.920	17.113	38,56	591.883,0	-68.036,97	5.538,21 €	51.608,59 €	-0,46655%	- 16.827,72 €	52.747,86 €	17.966,99 €
14.582.880	421.632	34,59	14.582.880,0	0,00	0,00 €	1.187.046,43 €	0,000000%	- 398.263,67 €	1.165.318,76 €	376.536,00 €

2015 - TABLEAU DE L'INDICE : COLLECTE SELECTIVE DE PMC

ENTITES	Coefficient	Index Collecte Sélective			Kg Collectés	Population par Entité	Kg Moyen P/An/Hab.	Kg de Réf. Svt Poids Moyen	Ecart Poids Moyen	Boni/Mali Calculé sur Prix moyen/Kg	Résultat Net	% Boni Mali	FOST +	Coût Net
		Variables (temps)	Fixes (hab)	TOTAL										
		3.247.639,19 €	88.290,42 €	3.335.929,61 €										
AISEAU	2,94%	95.642,97 €	2.263,84 €	97.906,81 €	169.060	15,64	148.333,8	-20.726,18	11.951,66 €	85.955,15 €	-0,3583%	68.007,99 €	17.947,16 €	
ANDERLIEUX	2,90%	94.343,92 €	2.501,09 €	96.845,01 €	167.100	13,99	163.879,3	-3.220,70	1.857,20 €	94.987,81 €	-0,0557%	69.740,33 €	25.247,48 €	
CHAPELLE L/H	3,19%	103.664,64 €	3.083,65 €	106.748,29 €	179.670	12,20	202.050,1	22.380,11	12.905,39 €	119.653,69 €	0,3869%	78.642,26 €	41.011,43 €	
CHARLEROI	43,16%	1.401.875,93 €	42.399,64 €	1.444.275,57 €	2.769.280	13,68	2.778.154,8	8.874,76	5.117,59 €	1.449.393,16 €	0,1534%	1.164.369,12 €	285.024,04 €	
CHATELET	7,06%	229.413,23 €	7.630,39 €	237.043,62 €	488.560	13,41	499.966,3	11.406,32	6.577,41 €	243.621,02 €	0,1972%	206.678,47 €	36.942,55 €	
COURCELLES	7,39%	240.162,92 €	6.483,07 €	246.645,99 €	498.690	16,11	424.790,9	-73.899,05	42.613,57 €	204.032,43 €	-1,2774%	197.960,94 €	6.071,49 €	
FARCIENNES	2,78%	90.316,85 €	2.363,10 €	92.679,94 €	144.760	12,83	154.837,4	10.077,40	5.811,09 €	98.491,03 €	0,1742%	62.208,04 €	36.282,99 €	
FLEURUS	5,64%	189.921,94 €	4.786,71 €	194.708,65 €	329.550	14,42	313.640,1	-15.909,94	9.174,40 €	185.534,25 €	-0,2750%	135.876,57 €	49.657,68 €	
FONTAINE	4,19%	136.205,99 €	3.706,20 €	139.912,19 €	212.900	12,03	242.841,6	29.941,57	17.265,88 €	157.177,86 €	0,5176%	93.410,61 €	63.767,25 €	
GERPINNES	3,99%	129.808,14 €	2.586,53 €	132.394,67 €	160.570	13,00	169.477,3	8.907,32	5.136,37 €	137.531,03 €	0,1540%	68.803,85 €	68.727,18 €	
HAM/HA-NALINNES	5,01%	162.771,68 €	2.860,01 €	165.631,68 €	159.520	11,68	187.396,5	27.876,47	16.074,85 €	181.706,53 €	0,4819%	71.094,10 €	110.612,43 €	
LES B. VILLERS	3,02%	98.078,70 €	1.939,90 €	100.018,60 €	116.540	12,58	127.108,0	10.567,99	6.093,99 €	106.112,59 €	0,1827%	50.469,89 €	55.642,70 €	
MT LE TILLEUL	3,68%	116.460,34 €	2.102,81 €	118.563,15 €	157.800	15,71	137.782,6	-20.017,35	11.542,92 €	107.020,23 €	-0,3460%	63.501,21 €	43.519,02 €	
PT A CELLES	4,89%	158.971,94 €	3.583,49 €	162.555,43 €	231.060	13,50	234.801,3	3.741,28	2.157,39 €	164.712,82 €	0,0647%	97.352,58 €	67.360,24 €	
TOTAL GL.	100,0000%	3.247.639,19 €	88.290,42 €	3.335.929,61 €	5.785.060	13,72	5.785.060,0	0,0	0,00 €	3.335.929,61 €	0,0000%	2.428.115,97 €	907.813,65 €	

DETAIL DES COTISATIONS APPELEES POUR COUVRIR LES FRAIS D'EXPLOITATION 2015

ENTITES	T.Sacs/Poubelles à Puce		Collecte OM		NET Coll. Spéc. Serv. Spéc.	Sous-Total	Collectes Sélectives (déd. Fost/ CA)	Boni Mail S/Coll.Sélect.	Total Collectes Sélectives	TOTAL INDICE COLLECTES	
	Ménages	Hors Ménages	TOTAL	Frais Fixes (hab)							
				Frais Variables (Tom)							Frais Fixes (hab)
AISEAU	1.423,609	7,917	1.431,526	156.722,46 €	52.978,59 €	247.235,09 €	20.331,18 €	- 15.862,92 €	4.468,26 €	251.703,35 €	
ANDERLUES	1.444,965	21,331	1.466,296	160.529,06 €	58.530,78 €	266.347,42 €	22.495,24 €	3.755,83 €	26.251,07 €	292.598,49 €	
CHAPELLE L/H	2.931,927	7,408	2.939,335	321.796,33 €	72.163,78 €	377.803,43 €	25.431,28 €	28.033,11 €	53.464,39 €	431.267,82 €	
CHARLEROI	40.995,407	474,112	41.469,519	4.540.053,86 €	992.239,75 €	5.421.751,36 €	119.571,55 €	2.730,80 €	122.302,35 €	5.544.053,71 €	
CHATELET	7.547,698	25,928	7.573,626	829.155,26 €	178.566,89 €	999.297,91 €	665,84 €	38.558,61 €	39.224,45 €	1.038.522,36 €	
COURCELLES	4.099,654	21,552	4.121,206	451.186,74 €	151.717,42 €	701.417,46 €	42.884,60 €	- 58.911,02 €	- 16.026,42 €	685.391,04 €	
FARCIENNES	2.420,825	0,000	2.420,825	265.030,22 €	55.301,39 €	309.719,81 €	27.882,53 €	20.418,48 €	48.301,01 €	358.020,82 €	
FLEURUS	4.113,529	3,704	4.117,233	450.751,78 €	112.019,01 €	555.144,96 €	51.993,11 €	- 12.972,76 €	39.020,35 €	594.165,31 €	
FONTAINE	3.582,815	0,000	3.582,815	392.244,07 €	86.732,77 €	473.290,53 €	42.527,76 €	32.043,23 €	74.570,99 €	547.861,52 €	
GERPINNES	1.394,593	26,987	1.421,580	155.633,58 €	60.530,15 €	259.336,88 €	66.134,20 €	- 4.373,10 €	61.761,10 €	321.097,98 €	
HAM/H-NALINNES	2.340,176	22,224	2.362,400	258.633,90 €	66.930,12 €	329.793,35 €	92.568,42 €	1.915,68 €	94.484,10 €	424.277,45 €	
LES B. VILLERS	1.130,716	26,725	1.157,441	126.715,83 €	45.397,61 €	204.738,74 €	55.489,51 €	3.262,10 €	58.751,61 €	263.490,35 €	
MT LE TILLEUL	1.197,335	5,672	1.203,007	131.704,36 €	49.210,15 €	216.856,96 €	50.020,68 €	- 27.414,70 €	22.605,98 €	239.462,94 €	
PT A CELLES	2.107,989	18,033	2.126,022	232.755,40 €	83.861,12 €	375.449,29 €	66.942,76 €	- 11.183,34 €	55.759,42 €	431.208,71 €	
TOTAL GL.	76.731,238	661,593	77.392,831	8.472.912,85 €	2.066.179,53 €	10.738.183,19 €	684.938,67 €	- 0,00 €	684.938,66 €	11.423.121,85 €	

DETAIL DES COTISATIONS APPELEES POUR COUVRIR LES FRAIS D'EXPLOITATION 2015

ENTITES	11.642.157,87 €		3.256.864,12 €		S/TOTAL	Subsidess & Bonifications	TOTAL INDICE TRAITEMENT	TOTAL INDICE PARCS	Bonus Charroi	TOTAL
	Tonnage	Frais variables	Population	Frais Fixes						
AISEAU	1.646.902	181.883,72 €	10.811	83.508,74 €	265.392,46 €	57.491,23 €	207.901,23 €	229.366,84 €	24.596,94 €	664.374,48 €
ANDERLUES	1.683.511	185.926,81 €	11.944	92.260,51 €	278.187,32 €	55.887,32 €	222.300,00 €	253.404,63 €	841,76 €	769.144,88 €
CHAPELLE L/H	3.812.903	421.096,68 €	14.726	113.749,86 €	534.846,54 €	60.955,88 €	473.890,66 €	312.427,72 €	1.906,45 €	1.219.492,65 €
CHARLEROI	59.441,672	6.564.733,17 €	202.480	1.564.041,27 €	8.128.774,44 €	1.601.605,51 €	6.527.168,93 €	4.295.828,04 €	29.720,84 €	16.396.771,51 €
CHATELET	10.300,375	1.137.572,53 €	36.439	281.470,27 €	1.419.042,80 €	189.299,97 €	1.229.742,83 €	773.092,05 €	5.150,19 €	3.046.507,43 €
COURCELLES	4.875.832	538.486,47 €	30.960	239.148,15 €	777.634,62 €	184.444,20 €	593.190,42 €	656.849,25 €	2.437,92 €	1.937.868,63 €
FARCIENNES	3.224.686	356.134,05 €	11.285	87.170,11 €	443.304,16 €	63.721,86 €	379.582,30 €	239.423,25 €	25.675,37 €	951.351,00 €
FLEURUS	5.993.808	661.955,64 €	22.859	176.572,60 €	838.528,24 €	146.798,62 €	691.729,62 €	484.977,94 €	2.996,90 €	1.773.869,77 €
FONTAINE	4.760.311	527.937,14 €	17.699	136.714,57 €	664.651,71 €	102.274,96 €	562.376,75 €	375.503,07 €	2.390,16 €	1.488.131,49 €
GERPINNES	1.745.009	192.718,64 €	12.352	95.412,08 €	288.130,72 €	83.529,16 €	204.601,56 €	262.060,79 €	872,50 €	788.632,83 €
HAM/H-NALINNES	3.085.201	340.729,33 €	13.658	105.500,18 €	446.229,51 €	49.245,26 €	396.984,25 €	289.768,96 €	1.542,60 €	1.112.573,26 €
LES B. VILLERS	1.266.764	139.901,31 €	9.264	71.559,06 €	211.460,37 €	46.886,88 €	164.573,49 €	196.545,59 €	633,38 €	625.242,81 €
MT LE TILLEUL	1.286.066	142.033,02 €	10.042	77.568,66 €	219.601,68 €	57.368,00 €	162.233,68 €	213.051,69 €	643,03 €	615.391,34 €
PT A CELLES	2.273.176	251.049,36 €	17.113	132.188,06 €	383.237,42 €	64.427,54 €	318.809,88 €	363.070,45 €	1.136,59 €	1.114.225,63 €
TOTAL GL.	105.416,216	11.642.157,87 €	421.632	3.256.864,12 €	14.899.021,99 €	2.763.936,39 €	12.135.085,60 €	8.945.370,27 €	-	32.503.577,71 €

TABEAU RECAPITULATIF DE LA SITUATION DES COMMUNES 2015

ENTITES	TOTAL	Bonification Subs. Prévention	Rétrocessions Sacs	Poubelles à Puce	COUT NET	Provisions			Solde Financier par rapport au Coût Net	Documents à Emettre	** COUT VERITE
						Documents Emis (factures/Notes de Crédit)	Versements (Appels de fonds-N. Crédits)	Solde des Provisions			
AISEAU	664.374,48 €	15.112,90 €		64.869,00 €	714.130,58 €	725.368,79 €	664.921,40 €	60.447,39 €	49.209,18 €	11.238,21 €	612.709,33 €
ANDERLUES	769.144,88 €	16.129,11 €		71.974,00 €	824.989,77 €	942.829,93 €	942.829,93 €	- €	-117.840,16 €	117.840,16 €	637.741,52 €
CHAPELLE L/H	1.219.492,65 €	671,90 €	235.949,50 €		982.871,25 €	983.682,10 €	940.026,52 €	43.655,58 €	42.844,73 €	810,85 €	889.031,77 €
CHARLEROI	16.396.771,51 €	87.035,17 €	3.328.879,56 €		12.980.866,78 €	13.193.820,20 €	12.634.801,93 €	559.018,27 €	346.054,85 €	212.963,42 €	11.016.779,70 €
CHATELET	3.046.507,43 €	17.610,11 €	607.966,17 €		2.420.941,15 €	2.450.560,92 €	2.604.359,33 €	153.798,41 €	-183.418,18 €	29.619,77 €	2.101.626,30 €
COURCELLES	1.937.868,63 €	45.078,26 €		180.593,00 €	2.073.383,37 €	2.122.054,57 €	1.945.216,68 €	176.837,89 €	128.166,69 €	48.671,20 €	1.621.793,39 €
FARCIENNES	951.351,00 €	6.120,29 €	194.324,81 €		750.905,90 €	742.914,97 €	842.466,13 €	99.551,16 €	91.560,23 €	7.990,93 €	695.485,88 €
FLEURUS	1.773.869,77 €	12.114,61 €	330.502,77 €		1.431.252,39 €	1.435.586,86 €	1.515.741,11 €	80.154,25 €	84.488,72 €	4.334,47 €	1.212.411,98 €
FONTAINE	1.488.131,49 €	7.679,40 €	287.604,17 €		1.192.847,92 €	1.171.484,87 €	1.219.836,06 €	48.351,19 €	26.988,14 €	21.363,05 €	1.056.158,56 €
GERPINNES	788.632,83 €	32.728,40 €		78.218,00 €	834.122,43 €	851.178,34 €	851.178,34 €	- €	17.055,91 €	17.055,91 €	643.726,52 €
HAM/H-NALINNES	1.112.573,26 €	6.790,51 €	189.635,55 €		916.147,20 €	761.270,88 €	729.925,51 €	31.345,37 €	186.221,69 €	154.876,32 €	810.065,34 €
LES B. VILLERS	625.242,81 €	24.091,51 €		54.922,00 €	656.073,30 €	648.561,86 €	594.515,02 €	54.046,84 €	61.558,28 €	7.511,44 €	549.379,72 €
MT LE TILLEUL	615.391,34 €	13.702,67 €		63.875,00 €	665.563,67 €	641.889,64 €	588.398,80 €	53.490,84 €	77.164,87 €	23.674,03 €	539.889,82 €
PT A CELLES	1.114.225,63 €	23.751,75 €		95.830,00 €	1.186.303,88 €	1.222.079,30 €	1.222.079,30 €	- €	35.775,42 €	35.775,42 €	969.898,85 €
TOTAL GL.	32.503.577,71 €	308.616,59 €	5.174.852,53 €	610.281,00 €	27.630.389,59 €	27.893.283,23 €	27.296.296,06 €	596.987,17 €	334.093,51 €	262.893,66 €	23.356.698,66 €

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0201.543.234	P.	U.	D.	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: **ICDI**

Forme juridique: **SCRL**

Adresse: **Rue du Déversoir,**

N°: **1**

Code postal: **6010**

Commune: **Couillet**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Mons-Charleroi, division Charleroi**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise

0201.543.234

DATE **13/12/2012** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du

22/06/2016

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

1/01/2015

au

31/12/2015

Exercice précédent du

1/01/2014

au

31/12/2014

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** ** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

DASPREMONT Françoise

Chemin de la Cayôte 60 , 6040 Jumet (Charleroi), Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

GRENIER Dominique

Rue d'Aiseau 336 , 6250 Aiseau-Presles, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

TONNELIER Guy

Cour du Château 12 , 6111 Landelies, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

BANGISA Serge

Rue de Nalinnes 515 , boîte 13, 6001 Marcinelle, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: **19**
objet: 8, 9

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signature
(nom et qualité)

DASPREMONT Françoise

Présidente du Conseil d'Administration

Signature
(nom et qualité)

BOUCHAT Olivier

Directeur Général

* Mention facultative.

** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

BARRIDEZ Patrick

Champ du Monceau 12 , 6210 Villers-Perwin, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

BAYET Hugues

Grand'Place 24 , 6240 Farciennes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

BEGHIN Serge

Rue des Grands Trieux 125 , 6031 Monceau-sur-Sambre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

CATTALINI Nathalie

Rue de la Glissière 9 , 6200 Châtelet, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

CHARLIER Philippe

Rue Joseph Bancu 37 , 6250 Aiseau-Presles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

DEMARET Lucie

Avenue des Tilleuls 18 , 6001 Marcinelle, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

DOGRU Mahmut

Place Basile Parent 13 , boîte 1, 6010 Couillet, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

DURIEUX Laurence

Rue des Monts 51 , 6120 Nalines, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

FOTIA Dominique

Rue Sart-les-Moulins 79 , 6044 Roux, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

FRERE Albert

Chaussée de Charleroi 8 , 6061 Montignies-sur-Sambre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 24/06/2015

JADOUL David

Rue Grimard 213 , 6061 Montignies-sur-Sambre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

KAIRET Tim

Rue de l'Epine 52 , 6183 Trazegnies, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

LEJEUNE Véronique

Rue de Beaulieussart 253 , 6140 Fontaine-l'Evêque, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

LIPPE Laurent

Rue de la Briqueterie 19 , 6238 Luttre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

LORAND Francis

Route du Vieux Campinaire 19 , 6220 Fleurus, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

MOSCARIELLO Annibale

Chaussée de Charleroi 27 , 6150 Anderlues, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

NOUWENS Beatrice

Rue des Communes 1 , 6181 Gouy-lez-Piéton, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

SAHLI Mourad

Rue Allard-Cambier 25 , 7160 Piéton, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

SEMPO Maxime

Rue de Colnet 10 , 6040 Jumet (Charleroi), Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

TANZILLI Antoine

Rue Willy Ernst 11 , boîte 42, 6000 Charleroi, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 24/06/2015- 30/06/2019

VANROSSOMME Jacques

Rue Albert 1er 91 , 6220 Fleurus, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2014- 30/06/2019

WAUTELET Guy

Rue Alfred Thiebaut 22 , 6280 Gerpinnes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

JOIRIS-ROUSSEAUX SPRL 0450.426.032

Rue Sainte Anne 67 , 7110 Maurage, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00194

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2016

Représenté par

ROUSSEAUX Bernard

Rue Sainte-Anne 67 , 7110 Maurage, Belgique

Réviseur d'entreprises

Numéro de membre : A01650

DGST & Partners SPRL 0458.736.952

Avenue Van Becelaere 28A , boîte 71, 1170 Bruxelles 17, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00288

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2016

Représenté par

NAVAUX Albert

Avenue Van Becelaere 28A , boîte 71, 1170 Bruxelles 17, Belgique

Réviseur d'entreprises

Numéro de membre : A00766

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~/ n'ont* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	<u>47.082.914,13</u>	<u>47.166.737,94</u>
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	91.895,90	20.620,25
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	46.299.698,01	46.455.500,43
Terrains et constructions.....		22	10.910.791,55	11.713.836,29
Installations, machines et outillage.....		23	23.278.007,14	23.858.984,19
Mobilier et matériel roulant.....		24	9.244.712,41	8.169.505,61
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	500.000,00	565.554,09
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	2.366.186,91	2.147.620,25
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28	691.320,22	690.617,26
Entreprises liées	5.14	280/1	560.000,00	560.000,00
Participations		280	560.000,00	560.000,00
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	114.031,02	114.031,02
Participations		282	114.031,02	114.031,02
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	17.289,20	16.586,24
Actions et parts		284	8.426,11	8.426,11
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	8.863,09	8.160,13
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>25.551.358,55</u>	<u>34.254.119,63</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.109.952,13	938.465,59
Stocks		30/36	1.109.952,13	938.465,59
Approvisionnements		30/31	1.077.561,01	884.222,67
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	32.391,12	54.242,92
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	21.311.401,68	25.820.294,90
Créances commerciales		40	4.796.691,52	4.729.911,43
Autres créances		41	16.514.710,16	21.090.383,47
Placements de trésorerie	5.5.1/ 5.6	50/53	2.363.909,12	2.583.326,68
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	2.363.909,12	2.583.326,68
Valeurs disponibles		54/58	302.805,99	4.519.260,73
Comptes de régularisation	5.6	490/1	463.289,63	392.771,73
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	72.634.272,68	81.420.857,57

PASSIF		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES			10/15	23.629.920,99	25.011.397,81
Capital		5.7	10	6.532.515,16	6.532.515,16
	Capital souscrit		100	6.532.515,16	6.532.515,16
	Capital non appelé		101		
Primes d'émission			11		
Plus-values de réévaluation			12	2.432.070,49	2.430.851,41
Réserves			13	1.766.412,75	1.766.412,75
	Réserve légale		130	214.189,03	214.189,03
	Réserves indisponibles		131		
	Pour actions propres		1310		
	Autres		1311		
	Réserves immunisées		132		
	Réserves disponibles		133	1.552.223,72	1.552.223,72
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)			14		
Subsides en capital			15	12.898.922,59	14.281.618,49
Avance aux associés sur répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES			16	6.214.609,43	6.831.124,02
Provisions pour risques et charges			160/5	6.214.609,43	6.831.124,02
	Pensions et obligations similaires		160		
	Charges fiscales		161		
	Grosses réparations et gros entretien		162	2.177.449,52	2.191.953,79
	Autres risques et charges	5.8	163/5	4.037.159,91	4.639.170,23
Impôts différés			168		
DETTES			17/49	42.789.742,26	49.578.335,74
Dettes à plus d'un an		5.9	17	27.838.920,67	30.402.673,99
	Dettes financières		170/4	27.838.920,67	30.402.673,99
	Emprunts subordonnés		170		
	Emprunts obligataires non subordonnés		171		
	Dettes de location-financement et assimilées		172		
	Etablissements de crédit		173	27.838.920,67	30.402.673,99
	Autres emprunts		174		
	Dettes commerciales		175		
	Fournisseurs		1750		
	Effets à payer		1751		
	Acomptes reçus sur commandes		176		
	Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus			42/48	14.437.229,94	18.399.590,65
	Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	4.274.187,02	4.455.119,97
	Dettes financières		43		2.500.000,00
	Etablissements de crédit		430/8		2.500.000,00
	Autres emprunts		439		
	Dettes commerciales		44	4.779.776,63	6.013.266,55
	Fournisseurs		440/4	4.779.776,63	6.013.266,55
	Effets à payer		441		
	Acomptes reçus sur commandes		46		
	Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	3.197.570,85	3.061.318,51
	Impôts		450/3	731.966,31	815.646,03
	Rémunérations et charges sociales		454/9	2.465.604,54	2.245.672,48
	Autres dettes		47/48	2.185.695,44	2.369.885,62
Comptes de régularisation		5.9	492/3	513.591,65	776.071,10
TOTAL DU PASSIF			10/49	72.634.272,68	81.420.857,57

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	15.097.643,00	13.452.632,05
Chiffre d'affaires	5.10	70	12.020.006,36	9.794.623,72
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	3.077.636,64	3.658.008,33
Coût des ventes et des prestations		60/64	52.204.611,88	49.942.995,34
Approvisionnements et marchandises		60	784.034,76	937.014,31
Achats		600/8	954.835,08	968.606,73
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609	-170.800,32	-31.592,42
Services et biens divers		61	17.782.798,89	18.297.323,03
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.10	62	25.818.949,55	25.147.386,96
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	6.778.977,98	6.200.101,76
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	27.534,90	-3.963,29
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	5.10	635/7	-616.514,59	-2.880.391,70
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	1.628.830,39	2.245.524,27
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	-37.106.968,88	-36.490.363,29
Produits financiers		75	1.637.111,98	1.727.667,53
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	153,97	961,61
Autres produits financiers	5.11	752/9	1.636.958,01	1.726.705,92
Charges financières	5.11	65	1.048.073,08	1.165.805,55
Charges des dettes		650	1.032.817,96	1.140.599,16
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	15.255,12	25.206,39
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	-36.517.929,98	-35.928.501,31

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	400.111,85	388.113,48
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760	2.334,40	50.414,12
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		4.000,00
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	17.408,34	
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	380.369,11	333.699,36
Charges exceptionnelles		66	538.122,18	2.235.257,17
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660	3.280,11	
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	70.245,85	
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8	464.596,22	2.235.257,17
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	-36.655.940,31	-37.775.645,00
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	5.12	67/77		
Impôts		670/3		
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	-36.655.940,31	-37.775.645,00
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	-36.655.940,31	-37.775.645,00

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	-36.655.940,31	-37.775.645,00
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	-36.655.940,31	-37.775.645,00
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)		
Intervention d'associés dans la perte	794	36.655.940,31	37.775.645,00
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

RESULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Energie		897.434,45	903.742,11
Intervention administration générale		260.620,64	265.150,73
Ventes mitrailles		185.497,35	271.073,12
Vente de sacs		2.700.139,62	1.638.560,51
Traitement		104.438,45	99.707,47
Ventes diverses : verres, cartons, métaux, plastiques		3.124.262,10	3.145.648,16
Valorisation parcs à conteneurs		1.523.360,35	1.544.463,47
Evacuations pour compte de tiers		1.814.429,82	1.309.414,88
Divers		782.095,36	579.193,14
Conteneurs/Enlèvements spéciaux		627.728,22	37.670,13
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	433.734,10	1.215.410,26
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	491	499
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	499,1	493,5
Nombre effectif d'heures prestées	9088	723.403	711.152
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	19.269.826,72	18.950.363,79
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	4.974.137,98	4.801.516,52
Primes patronales pour assurances extralégales	622	392.443,81	361.895,53
Autres frais de personnel	623	1.182.541,04	1.033.611,12
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	635	(+)/(-)	
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
actées	9110		
reprises	9111	686,22	4.564,93
Sur créances commerciales			
actées	9112	28.306,67	2.109,72
reprises	9113	85,55	1.508,08
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	6.214.609,43	6.831.124,02
Utilisations et reprises	9116	6.831.124,02	9.711.515,72
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	1.086.973,37	1.164.196,39
Autres	641/8	541.857,02	1.081.327,88

RESULTATS D'EXPLOITATION**CHARGES D'EXPLOITATION****Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**

Nombre total à la date de clôture
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein
Nombre d'heures effectivement prestées.....
Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
9096		
9097	11,9	19,7
9098	23.480	39.081
617	554.428,09	910.158,75

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice		Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs					
Temps plein	1001	492,1	455,4	36,7	
Temps partiel	1002	9,7	5,2	4,5	
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	499,1	459,2	39,9	
Nombre d'heures effectivement prestées					
Temps plein	1011	712.926	659.000	53.926	
Temps partiel	1012	10.477	6.107	4.370	
Total	1013	723.403	665.107	58.296	
Frais de personnel					
Temps plein	1021	25.390.271,34	22.960.110,38	2.430.160,96	
Temps partiel	1022	428.678,21	207.563,97	221.114,24	
Total	1023	25.818.949,55	23.167.674,35	2.651.275,20	
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	471.436,30	430.548,88	40.887,42	

Au cours de l'exercice précédent		Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	493,5	454,3	39,2	
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	711.152	657.088	54.064	
Frais de personnel	1023	25.147.386,96	22.598.762,41	2.548.624,55	
Montant des avantages accordés en sus du salaire.....	1033	464.461,88	426.449,35	38.012,53	

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	480	11	488,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	470	10	477,7
Contrat à durée déterminée	111	8	1	8,6
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	2		2,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	445	6	449,6
de niveau primaire	1200	299	1	299,6
de niveau secondaire	1201	125	4	128,2
de niveau supérieur non universitaire	1202	12	1	12,8
de niveau universitaire	1203	9		9,0
Femmes	121	35	5	38,7
de niveau primaire	1210	10	1	10,5
de niveau secondaire	1211	7	2	8,6
de niveau supérieur non universitaire	1212	12	2	13,6
de niveau universitaire	1213	6		6,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	3		3,0
Employés	134	65	5	69,0
Ouvriers	132	412	6	416,3
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	11,9	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	23.480	
Frais pour l'entreprise	152	554.428,09	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	40	1	40,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	32		32,0
Contrat à durée déterminée	211	8	1	8,6
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	47	2	47,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	47	2	47,4
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	12	1	12,2
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	3		3,0
Autre motif	343	32	1	32,2
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	235	5831	23
Nombre d'heures de formation suivies	5822	2.292	5832	880
Coût net pour l'entreprise	5823	124.456,62	5833	40.009,47
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

REGLES D'EVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~ont~~ (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~a~~ (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)

(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~ont~~ (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~ont~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

REGLES D'EVALUATION**Amortissements actés pendant l'exercice:**

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	L	NR	20,00 - 33,33	20,00 - 33,33
3. Bâtiments*				
Bâtiments indust., admin. ou com	L	NR	3,00 - 10,00	3,00 - 10,00
4. Installations, machines et outillage*				
Instal., machines, outillage	L	NR	10,00 - 20,00	10,00 - 20,00
5. Matériel roulant*				
Matériel roulant	L	NR	12,50 - 20,00	12,50 - 20,00
6. Matériel de bureau et mobilier*				
Matériel de bureau et mobilier	L	NR	10,00 - 20,00	10,00 - 20,00
7. Autres immobilisations corporelles				
Autres immobilisations	L	NR	10,00 - 20,00	10,00 - 20,00

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR.

Immobilisations financières:

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

3. Actifs circulants**Stocks:**

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode (*à mentionner*) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:
 - Fifo
2. En cours de fabrication - produits finis:
3. Marchandises:
 - Fifo
4. Immeubles destinés à la vente:
 - Valeur d'expertise non actualisée des plus-values éventuelles de réalisation

Fabrications

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

REGLES D'EVALUATION

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement du travail).

4. Passif

Dettes:

Le passif ~~(comporte des)~~ (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (*article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.



DGST & Partners SCivPRL

Réviseurs d'Entreprises - N° IRE : B00288
RPM Bruxelles : 0458.736.952



GONET Sébastien
PRUNEAU Alexis
ROUSSEAU Bernard

Réviseurs d'Entreprises - N° IRE : B00194

**RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SCRL "ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA COLLECTE ET LA
DESTRUCTION DES IMMONDICES DE LA RÉGION DE CHARLEROI" EN
ABREGE "I.C.D.I." POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

SCPRL "BOULET BULTOT NAVAUX"
Réviseur d'entreprises associés
Représentée par

SCPRL « JOIRIS, ROUSSEAU & Co"
Réviseurs d'entreprises associés
représentée par

Albert NAVAUX
Associé

Bernard ROUSSEAU
Associé

Siège social : Avenue E. Van Becelaere, 28A/71 1170 BRUXELLES – Tél :
02/660.63.43 Fax : 02/673.54.86
Membre de l'alliance DGST-CDO. Bureaux à Bruxelles, Liège, Louvain-la-Neuve
Namur et Verviers.
Internet : www.dgst.be.
Membre de l'alliance internationale « GGI ». Présente à travers le monde.

Siège 18, Rue de la Biche 7000 MONS Tél +32 65 36 29 92
2ème cabinet 60 bte 5, Rue du Parc 7100 LA LOUVIERE
Tél +32 64 65 00 05 Fax +32 64 65 25 10
TVA BE 450 426 032 Mail joirisrousseau@joirisrousseau.eu
Société civile ayant emprunté la forme d'une SPRL

**RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE
LA SCRL ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA COLLECTE ET LA DESTRUCTION
DES IMMONDICES DE LA REGION DE CHARLEROI - ICDI
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOTURES LE 31 DECEMBRE 2015
RUE DU DEVERSOIR, 1 – 6010 COUILLET - RPM MONS : BE 0201.543.234**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la Société Coopérative à Responsabilité Limitée ICDI pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 72.634.273 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 36.655.940 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société Coopérative à Responsabilité Limitée ICDI au 31 décembre 2015 ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- En vertu des articles 108 à 121 du Code des Sociétés, 106 à 169 de l'AR du 30 janvier 2001 portant exécution des entreprises, la société est tenue d'établir et de déposer des comptes annuels consolidés et un rapport de gestion consolidé. Toutefois, l'entreprise fait valoir la dispense prévue à l'article 110 du code des sociétés.

Fait à Namur, le mai 2016.

Fait à Mons, le ... mai 2016

Le collège des Commissaires

La SCivPRL "DGST & Partners –
Réviseurs d'entreprises",
Commissaire, Représentée par

La SCPRL "Joiris Rousseaux & Co"
Réviseurs d'entreprises associés
Commissaire, Représentée par

Albert NAVAUX
Réviseur d'entreprises

Bernard ROUSSEAUX
Réviseur d'entreprises

LISTE DES ADJUDICATAIRES

MARCHES PUBLICS 2015			
Marché	Mode de passation	Adjudicataire	Estimation annuelle HTVA
Transport par camion des conteneurs des parcs de recyclage de l'ICDI vers des filières appropriées	AOO	COGETRINA s.a.	€ 1.210.000,00
L'émission et la livraison de titres repas électroniques octroyés mensuellement par l'ICDI à son personnel	PNDAP	SODEXHO PASS BELGIUM S.A.	€ 101.640,00
Marchés de services financiers	AOO	BELFIUS BANQUE BELGIQUE S.A.	€ 1.815.000,00
Marchés de services financiers	AOO	CBC BANQUE SA	€ 4.598.000,00
La fourniture, l'installation, la mise en service, le paramétrage d'un logiciel de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO), ainsi que la formation des utilisateurs destinée à satisfaire les besoins des divers services de l'ICDI	PNDAP	CARL SOFTWARE	€ 121.000,00
Prestation de services pour le transport, le traitement dans un centre agréé et la mise en décharge des différents résidus provenant de l'épuration des fumées de l'UVE de Pont-de-Loup (désignés sous le terme REFIOM)	AOO	SITA WALLONIE s.a.; SHANKS VLAANDEREN	€ 1.936.000,00
Marché Public de services pour l'acquisition et le recyclage de déchets de verre creux provenant de collectes sélectives	AOO	MINERALE S.A.	€ 263.296,00
Fourniture de gaz pour chalumeau, de propane et de gaz analytiques sur les 2 principaux sites de l'ICDI	PNSP	PRAXAIR	€ 72.600,00
Fourniture de précipitant et de floculant destinés au traitement des eaux de lavage de l'unité de traitement des fumées de Pont-de-Loup	PNDAP	CLARFLOK S.A.	€ 217.800,00
Maintenance des systèmes d'identification et de pesage sulo embarques sur les camions de collecte de l'intercommunale	PNSP	PLASTIC OMNIUM SA	€ 665.500,00
Assistance en hydraulique et en pneumatique y compris les pièces de rechange et l'intervention en urgence sur le site de Pont-de-Loup	AOO	Doedijns Fluidindustry SA	€ 484.000,00
Remplacement de la vis sous les deux premières trémies du four 3 pour un redler	PNDAP	LARDINOIS Guy Entreprises sprl	€ 84.700,00
Maintenance de notre GTA2	PNDAP	ALSTOM BELGIUM SA	€ 94.380,00
La fourniture de réactifs pour le conditionnement des eaux de chaudières	PNSP	SOPURA s.a.	€ 72.600,00
Fourniture de sacs (PMC) 60 litres	AOO	JEMACO	€ 1.149.500,00
Accord-cadre pour l'aménagement de locaux et de déménagement d'équipements IT	PNDAP	AMCS	€ 84.700,00
Audit et Assistance à la mise en place d'un plan d'action de sécurité de l'information	PNDAP	MIELABELO SPRL	€ 72.600,00
Outil informatisé de gestion des services collecte	PNDAP	COMASE	€ 121.000,00
Une étude à mener sur l'opportunité et la faisabilité d'intercommunaliser certaines missions relevant des compétences communales en matière de propreté et de salubrité publiques	PNDAP	COMASE	€ 205.700,00
Fourniture de charbon actif pour le traitement des fumées des deux lignes d'incinération de l'UVE de Pont-de-Loup	AOO	CABOT NORIT NEDERLAND B.V.	€ 484.000,00
Fourniture de sacs de 40 litres pour ordures ménagères	PNSP	SPHERE	€ 94.380,00

MARCHES PUBLICS 2015			
Marché	Mode de passation	Adjudicataire	Estimation annuelle HTVA
Fourniture de sacs de 60 litres pour ordures ménagères	AOO	JEMACO	€ 2.178.000,00
Maintenance des vannes et accessoires, y compris la fourniture des pièces de rechanges, ainsi que l'appel en urgence sur le site de l'UVE de Pont-de-Loup	AOO	IVRS	€ 229.900,00
Nouvelle signalétique des parcs de recyclage de l'ICDI	AOO	MICHAUX L. S.A.	€ 242.000,00
Acquisition et mise en place d'un outil de gestion de flotte par géolocalisation en temps réel de véhicules de l'intercommunale	AOO	SABATIER Géolocalisation	€ 762.300,00
Impression du calendrier des collectes 2016, 2017 et 2018 de l'ICDI	PNSP	PICKING GRAPHIC	€ 96.800,00
Fourniture de sacs compostables destinés à la collecte sélective des déchets biodégradables.	PNDAP	THE COMPOST BAG COMPANY NV	€ 42.350,00
Fourniture de roue pour les ventilateurs de tirage de la ligne n°2	PNSP	AIRVISION	€ 93.170,00
Acquisition de matériels pour sanitaire	PNSP	VANDENBERGH	€ 21.780,00
Fourniture de réactifs pour la régénération des chaînes de déminéralisation des 2 lignes d'incinération de l'UVE et le traitement des fumées produites par ces 2 lignes	AO	BRENNTAG N.V.	€ 363.000,00
Fournitures de matériels de peinture	PNSP	FONTAINE - BEAUVOIS ETS SPRL	€ 21.780,00
Fourniture de petites poubelles ventilées et de sacs biodégradables correspondants	PNSP	THE COMPOST BAG COMPANY NV	€ 48.400,00
Fourniture d'un dispositif portatif d'analyse des gaz	PNSP	ABB Ben Goossens Measurement & Analytics Systems & Solutions Manager ABB nv	€ 60.500,00
Fourniture d'une camionnette avec superstructure de poids total au sol se situant entre 4,5 et 5 tonnes	PNSP	LENS-MOTOR GARAGE s.a.	€ 56.870,00

Rapport de gestion
Exercice 2015

Pour tout renseignement
0800 94 234
www.icdi.be

Le rapport est aussi téléchargeable sur le site
www.icdi.be

Imprimé sur papier Cocoon Silk
100% recyclé,
certifié FSC Recycled et Ecolabel Européen.

